

Les effets sociaux du programme d'ajustement structurel marocain

Jean-François Clément

Clément. Les effets sociaux du programme d'ajustement structurel marocain. In: Politique étrangère N°4 - 1995 - 60e année pp. 1003-1013.

[Voir l'article en ligne](#)

Le Maroc, après avoir axé sa politique de développement sur la substitution aux importations, assise sur une forte emprise de l'Etat, a mis en place au début des années 80 un plan d'ajustement structurel, insistant sur le désengagement de l'Etat, la déréglementation, la promotion du secteur privé et l'ouverture au marché mondial. Il n'a pas empêché la montée du chômage, en particulier des jeunes diplômés, et l'essor notable de l'économie illégale. Cependant, l'enrichissement généralisé a entraîné la formation progressive d'une société civile face à un Etat tout-puissant, et a mis fin à la terreur latente. Ceci se traduit, notamment, par l'amélioration de la condition des femmes et des prisonniers, et de la liberté d'expression. Toutefois, ce plan devrait s'accompagner d'un projet social, surtout en matière de logement et de réduction des inégalités, et d'une réforme politique visant à la formation d'un véritable Etat de droit.

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Jean-François CLÉMENT *

Les effets sociaux du programme d'ajustement structurel marocain

Depuis son Indépendance, le Maroc a connu, si l'on simplifie quelque peu, deux grandes politiques économiques. Il y eut, tout d'abord, une politique de substitution aux importations qui dura jusqu'aux débuts des années 80 [1]. Avec des moyens limités qui furent l'exportation de produits agricoles et de la pêche [2], une industrie textile naissante [3], les revenus des travailleurs émigrés et les phosphates, le pays entreprit un premier développement. En effet, il ne disposait pas de pétrole, ce qui l'empêcha de créer une « industrie industrialisante » à l'instar de son voisin algérien. Le premier développement du Maroc indépendant fut donc caractérisé par une forte action de l'Etat : en faveur de l'agriculture tout d'abord, avec une politique de construction de barrages et l'objectif d'irrigation de 1 million d'hectares ; en faveur du tourisme ensuite ; enfin, en faveur d'industries de transformation protégées du marché mondial par d'importants droits de douanes. L'objectif était d'obtenir une croissance économique supérieure à 3,3 %, chiffre correspondant à l'ancien taux de croissance naturel de la population.

L'abondance, à l'époque, de ressources bancaires internationales, mais aussi l'existence, au Maroc, de codes d'investissements très favorables ainsi que la faiblesse des salaires [4] ont pu attirer les investisseurs étrangers. Mais ceux-ci pouvaient aussi être rebutés par la faiblesse de la demande solvable ou par les éventuels risques politiques liés, par exemple, aux lois de « marocanisation », aux menaces émanant de l'armée ou aux révoltes urbaines. Enfin, durant la période 1960-1980, une dette sans cesse accrue et un déficit budgétaire important alimentèrent une forte inflation.

Les conséquences sociales de cette politique furent l'apparition d'une bourgeoisie locale assez dynamique avec une myriade d'entreprises familiales de petite taille. Les disparités sociales se sont accrues [5]. Mais l'Etat-providence veillait : il fournissait des emplois en décuplant, par exemple, la taille de l'administration ou en créant des entreprises publiques [6]. Il construisait des lotissements pour les nouveaux habitants des bidonvilles et veillait à la santé publique, faisant pour cela toujours plus appel à des prêts étrangers, entraînant des déséquilibres internes et externes croissants.

Faute d'une intégration entre ses différents secteurs, l'économie marocaine restait très dépendante de la pluviosité annuelle et des variations des conditions

* Professeur à Sup'Est, groupe ICN, Nancy.

naturelles [7]. Différents freins — le coût de l'énergie, les monopoles des transports, l'absence de recherche scientifique et technique [8], la faiblesse des télécommunications, les attitudes mercantilistes d'un patronat protégé [9] — limitaient la compétitivité des entreprises. Certains y voyaient le résultat d'une alliance privilégiée entre l'Etat et les notables paysans bridant la croissance de la bourgeoisie afin d'éviter des changements sociaux trop brutaux et donc la fin de la prédominance de la dynastie alaouite [10].

Cette politique fut interrompue brutalement après 1978, et surtout après 1983. La chute des prix des phosphates, le coût de la guerre du Sahara, une sécheresse longue et généralisée, le renchérissement du coût de l'énergie, la limitation de l'émigration marocaine en Europe, et par conséquent la croissance continue de la dette et des déséquilibres économiques¹ [11], conduisirent à la mise en place d'un plan de stabilisation en 1978 [12] et d'une nouvelle politique d'ajustement structurel en 1983. Dès lors, l'Etat, à cours de devises mais aussi de moyens de paiement proprement nationaux, cesse d'intervenir, en optant pour une vision libérale dans les domaines de la production. Il prend aussi la décision de privatiser une partie du secteur public productif [13]. Il cherche ainsi à réduire ses dépenses sociales dans les domaines de la santé, de la construction ou du soutien à la consommation des produits de première nécessité. Les dépenses d'équipement sont également diminuées. L'Etat s'efforce, en outre, de se procurer des ressources nouvelles en privilégiant la demande externe, et donc les exportations. En même temps, il démantèle les protections douanières pour ouvrir le pays au marché mondial afin de moderniser les entreprises ou d'en créer à partir de l'initiative privée et au moyen des capitaux marocains ou étrangers. Il procède aussi à des réformes fiscales [14] ou à celle du marché financier. Il opère la libéralisation des changes liée à la dépréciation du dirham et tente d'augmenter le volume des réserves de change². Les prix sont libérés, les subventions, abaissées et les monopoles, supprimés [15]. On espérait ainsi relancer la croissance, qui s'élevait seulement à 2 % en 1983, et également réduire le taux d'inflation, qui était à l'époque de 10 %.

Avec cette politique strictement économiste, un Etat moins ambitieux³ attend que la concurrence au sein du secteur privé augmente la productivité. Ceci aurait pour conséquence de modifier les valeurs de la société marocaine, l'individualisme prévalant désormais sur le communautarisme et l'entrepreneur sur le fonctionnaire. L'ouverture au marché mondial devrait briser les replis communautaires ou identitaires (régionaux, nationalistes ou islamistes car les identités tribales sont désormais inopérantes). De nouvelles élites devraient apparaître à cette occasion. Les classes moyennes devraient se renforcer et donc une société civile se mettre en place face à l'Etat avec des revendications nouvelles, ceci étant le prix à payer pour la réduction des fonctions de l'administration. Comme la réduction de la croissance démographique est déjà amorcée, cela devrait enfin conduire à un enrichissement régulier du pays. En effet, une croissance écono-

1. Le déficit budgétaire est passé depuis de 12 % du PIB, en 1983, à 3 % en 1994, tandis que le déficit de la balance des paiements a évolué de 12 % à 2,3 %.

2. Celles-ci étaient nulles en 1983. Elles représentaient 6,5 mois d'importations à la fin 1994.

3. La part des administrations publiques dans la formation brute du capital fixe (FBCF) est passée de 28,8 % du PIB en 1981 à 13,4 % en 1990.

mique moyenne supérieure à 2,4 %, aujourd'hui supérieure à 2 %, serait assurée de dépasser les nouveaux taux de croissance démographique.

Un premier problème est de savoir si ces espérances, entrevues par les théoriciens libéraux, se sont réalisées dans les faits. On pourrait donc déjà poser la question des effets de cette nouvelle politique dans le domaine économique⁴. Mais on pourrait également se demander quels sont les effets dans le domaine social, tout en sachant que les conséquences de cette nouvelle politique ne peuvent se faire sentir que sur le long terme. Si celle-ci a été instaurée il y a douze ans, les réformes ont été progressives et sont loin d'être achevées. Celle-ci est-elle vraiment la cause des changements sociaux en cours ? Qu'en est-il donc des effets sociaux déjà visibles ?

Cette politique de réforme a-t-elle modifié la démographie du pays ? A-t-elle transformé le marché du travail en réduisant le chômage ? A-t-elle freiné l'exode rural et la mobilité au sein de la population active ? A-t-elle transformé l'éducation afin de mieux l'adapter au marché de l'emploi ? A-t-elle fait apparaître de nouvelles couches sociales, et enfin est-elle à l'origine de la constitution d'un Etat de droit ? Les questions ne manquent pas et il y en aurait bien d'autres.

Tout d'abord, les réformes structurelles mises en œuvre à partir de 1983 n'ont eu aucun effet notable sur le plan démographique. La baisse de la fécondité en milieu urbain avait déjà commencé bien auparavant. Elle résulte essentiellement de la scolarisation mais aussi des dépenses antérieures de santé⁵. Elle est aussi liée à l'« individualisation » des femmes en milieu urbain⁶. Elle est cependant très prononcée⁷. La population légale s'élève à 26 073 717 personnes seulement en 1994, après le recensement général, alors que l'on s'attendait à un chiffre beaucoup plus élevé. Cette chute de la croissance démographique va réduire le poids des jeunes dans la population, mais pas avant une quinzaine d'années. Parallèlement apparaîtra un groupe de personnes du troisième âge dont le développement sera lié à l'augmentation de la durée moyenne de la vie.

En tenant compte des changements très rapides de la variable démographique, observe-t-on maintenant des modifications dues à la politique d'ajustement structurel sur le marché de l'emploi ? Apparemment oui. La population active occupée (selon la définition marocaine de cette population active, les personnes

4. Le plan d'ajustement structurel a eu d'excellents résultats dans un premier temps, avec une croissance moyenne du PIB de 5 % entre 1985 et 1990. Les déséquilibres internes et externes ont été réduits de façon spectaculaire, le déficit budgétaire est passé de 10 % du PIB à 7,7 % en 1985 et à 1,4 % en 1990 avant de s'accroître brutalement à la suite d'une sécheresse persistante [16].

5. La politique d'ajustement structurel a eu pour effet de diminuer les dépenses publiques de santé, sauf dans les CHU (Centres hospitaliers universitaires) de Rabat et de Casablanca. Les hôpitaux publics, qui assuraient 90 % des soins en 1980, n'en assurent plus que 66 % en 1987, les cliniques privées ayant augmenté leur part. Désormais les hôpitaux fonctionnent à 50 % de leur capacité par manque de matériel. Or, 80 % de la population est sans couverture sociale.

6. La contraception a pratiquement doublé en dix ans. 35,9 % des femmes en âge de procréer utilisaient des moyens contraceptifs en 1987, contre 19,4 % en 1979. Désormais plus d'une femme sur deux vivant en ville maîtrise sa fécondité.

7. On comptait, selon l'indice synthétique de fécondité, 5,9 enfants par femme en 1977, 5,5 en 1982 et 4,5 en 1987, soit 1 enfant de moins par femme en cinq ans, 1,5 enfant de moins en milieu urbain. Cet indice est de 4,2 en 1994. Mais il y a d'énormes disparités régionales. Ceci a pour conséquence la réduction de l'accroissement naturel qui était de 2,4 % en 1987, soit 2,8 % à la campagne et 1,8 % en milieu urbain. Le taux actuel est de 2,06 % en 1994 [17].

de plus de 7 ans qui travaillent) a très fortement augmenté dès la mise en place de cette politique. On est en effet passé de 8,7 millions de personnes ayant un emploi en 1986 à 9,9 millions en 1990. Mais peut-on y voir un effet de la nouvelle politique ou seulement de la pluviométrie favorable dans la seconde moitié des années 80 ? On pourra y répondre en comparant ces résultats à ceux du début des années 90 où les conditions climatiques ont été beaucoup moins favorables.

De 1985 à 1990, malgré les réformes, seulement la moitié des emplois nécessaires pour absorber les jeunes se présentant chaque année sur le marché du travail ont été créés. En conséquence, le taux de chômage a augmenté rapidement, passant de 9,3 % de la population active en 1986 à 12,1 % en 1990. D'une part, l'État ne crée désormais plus que très peu d'emplois [18] ; d'autre part, le secteur privé privilégie, dans le cadre de la nouvelle politique qui favorise l'exportation, les emplois peu productifs et mal rémunérés. Une catégorie nouvelle apparaît donc au Maroc, celle des jeunes diplômés chômeurs, issus de la formation professionnelle ou de l'université. Toutefois, le taux de chômage baisse très fortement après l'âge de 25 ans.

Si, avec la politique d'ajustement structurel, l'État diminue considérablement ses dépenses, il ne le fait pas de manière homogène. Il privilégie les zones urbaines et donc la région côtière qui s'étend de Kénitra à Safi. Comme l'emploi non qualifié est par ailleurs favorisé, les villes de la côte attirent des ruraux à un point tel qu'aujourd'hui 43 % des actifs ruraux sont des femmes, le phénomène étant particulièrement accentué dans certaines régions (mais, pour les trois quarts d'entre elles, ces femmes occupent des fonctions d'ouvrières agricoles et non de chefs d'exploitation).

On observe donc une double évolution. Dans les villes, alors que la population s'est accrue de 16 % de 1985 à 1989, la population active occupée a augmenté de 21 % et celle à la recherche d'un emploi, de 24 %. Le chômage des jeunes, qui en touche un sur trois, est ainsi devenu un problème essentiel ⁸ [19].

Des réformes importantes du système scolaire, indépendantes du programme d'ajustement structurel, ont commencé à partir de 1984-1985. La nouvelle politique n'a pas touché au budget de l'éducation qui représente un tiers du budget de l'État. Mais, comme il semble moins utile d'être scolarisé, on observe une baisse des effectifs dans l'enseignement primaire, surtout à la campagne où la carte scolaire a été modifiée et où les écoles ont été regroupées. Désormais, en milieu rural, seulement un tiers des filles et deux tiers des garçons vont à l'école primaire. On a amélioré les taux de réussite dans l'enseignement secondaire. En effet, en sixième et en neuvième années de l'enseignement de base et en troisième année du nouvel enseignement secondaire, un nombre accru d'élèves sont orientés vers la formation professionnelle (108 000 élèves en 1989-1990 contre 38 000 en 1983-1984). En conséquence, le nombre des candidats au baccalauréat ⁹ a considérablement diminué mais leur taux de réussite a aussi augmenté.

8. Des grèves de la faim de docteurs ès-sciences chômeurs eurent lieu en 1995 à Rabat et à Safi. Ces jeunes développent l'idée d'un droit à l'emploi car le favoritisme et l'inégalité face à l'emploi sont jugés inacceptables.

9. On est passé de 177 000 candidats en 1987, à 103 000 en 1989, en réduisant le nombre des candidats libres.

L'enseignement supérieur a vu surtout se développer le nombre des licenciés en sciences et des diplômés du troisième cycle.

Le désengagement de l'Etat induit, dans tous les domaines, y compris dans celui, nouveau, de la formation professionnelle, le développement d'un secteur privé actif. Par exemple, les investissements agricoles ont augmenté en moyenne de 11 % entre 1981 et 1990. La part de l'Etat, qui était de 73 % en 1981, est passée à 26 % en 1990. Les investissements agricoles de l'Etat n'ont augmenté que de 3,1 % en moyenne durant la dernière décennie, ce qui est inférieur à l'inflation. En revanche, le secteur privé a connu une croissance annuelle moyenne de 25 %. Aujourd'hui, ce secteur est le premier investisseur agricole (64 % des investissements en 1990 contre 27 % en 1981). Une nouvelle bourgeoisie rurale (en partie citadine pour la floriculture et le maraîchage) est donc en train d'apparaître. Elle a profité de la politique de construction de barrages mais aussi de la diffusion des engrais ¹⁰, désormais produits au Maroc, pour augmenter de plus de 1 million d'hectares les superficies cultivées en utilisant les serres, les semences sélectionnées et les irrigations par aspersion ou par goutte-à-goutte [20]. La conséquence est que le Maroc a pratiquement recouvré, sauf pour les céréales ¹¹ [21], l'huile et le sucre, son autosuffisance alimentaire [22]. Désormais, le blé tendre dépassant le blé dur, les paysans consomment du pain blanc comme les citadins, ce qui est un changement symbolique très important. Mais nul ne peut encore prévoir les récoltes futures qui dépendent des aléas climatiques (94 millions de quintaux de céréales en 1994 et 25 millions en 1995 par exemple, la chute globale de la production agricole étant en 1995 de 56 %). Or le PIB dépend étroitement, aujourd'hui encore, de la production de céréales (qui a connu une croissance globale de 11,5 % en 1994, tout à fait exceptionnelle, mais une décroissance en 1995) ¹².

La politique d'ajustement structurel a surtout eu un effet sur les nouvelles formes de bourgeoisie urbaine. Les choix en faveur de l'exportation ont développé des secteurs qui existaient déjà, comme le textile, ou qui en étaient encore à l'état artisanal, comme la pêche. Mais, dans l'analyse, il convient de distinguer l'économie officielle avec ses principaux secteurs (production industrielle, secteur financier, banques et Bourse) des autres formes de l'économie, économies spontanée, clandestine et illégale, ces deux derniers secteurs correspondant à environ 40 % de la production totale de biens et de services.

En ce qui concerne l'économie officielle, l'Etat avait créé un secteur privé marocain après 1973 par le biais de l'Office de développement industriel (ODI). Cette politique a été efficace puisque le nombre d'entreprises est passé de 1 918 en 1969 à 2 980 en 1980. En 1988, les deux tiers des entreprises existantes avaient

10. Depuis juillet 1990, l'Etat cesse de soutenir les prix des engrais. Comme les surfaces cultivées resteront sans doute les mêmes, les rendements risquent de varier plus fortement.

11. Du point de vue du consommateur, le problème se pose de savoir s'il ne vaut pas mieux acheter du blé tendre sur le marché mondial où il est à la fois moins cher et de meilleure qualité.

12. L'agriculture représente 20 % du PIB en 1994. La réduction de 56 % de la production agricole en 1995 va donc diminuer mécaniquement le PIB de 10 % mais il faut y ajouter les effets en amont et en aval. D'où la décroissance du PIB de 4 à 5 % en 1995 en termes constants, ce qui peut relancer l'inflation ou provoquer une dévaluation du dirham. Mais, en même temps, un accroissement de 10 % des exportations et de 20 % des investissements des entreprises, des achats à l'étranger de produits alimentaires, un contrôle rigoureux des prix et un programme d'urgence d'aide au monde rural devraient prévenir d'éventuels mouvements sociaux.

été créées après 1973. Le nouveau code des investissements de 1983 avec ses avantages particuliers pour les entreprises exportatrices, la dépréciation du dirham, l'assouplissement des régimes douaniers et d'octroi du crédit avec des taux bonifiés pour l'exportation, tout cela a encouragé l'émergence d'un nouveau groupe de dirigeants de PME-PMI, essentiellement celles qui exportent, même s'il y a eu « déprotection » graduelle des entreprises et si la valeur ajoutée des établissements industriels est restée au même niveau, en dirhams constants, entre 1980 et 1990.

La part de l'industrie dans les exportations est passée de 38 % en 1980 à 53 % en 1985 et à 68 % en 1990. Ce pays, qui exportait jadis des matières premières et des produits agricoles, est devenu exportateur de produits textiles, d'acide phosphorique et d'engrais. On a donc pu parler d'un nouveau « dragon », à l'instar des pays que l'on nomme ainsi en Asie, aux portes de l'Europe [23]. Mais, si les balances commerciales partielles sont devenues excédentaires pour le textile et le cuir après 1978, et pour les produits chimiques après 1983, elles sont très déficitaires pour les industries métallurgique, mécanique et énergétique, c'est-à-dire pour les biens d'équipement (seulement 10 % des importations sont couvertes, ce qui est un frein majeur pour l'expansion économique du pays).

L'industrie marocaine demeure donc une industrie fabriquant des produits semi-finis avec une faible valeur ajoutée. Les entreprises sont, pour l'essentiel, à côté des entreprises publiques et de leurs filiales, des entreprises familiales avec peu de fonds propres. Il n'y a en réalité que trois véritables groupes industriels dans le pays, l'OCP (Office chérifien des phosphates) et l'ONA liés à l'Etat, et le groupe privé Kittani [24]. Il en faudrait d'autres, comme en Turquie, qui puissent servir de moteur au développement. C'est l'une des causes les plus importantes de la faiblesse de la grande bourgeoisie marocaine. Celle-ci tient aussi à la rareté des véritables entrepreneurs qui sont le plus souvent jeunes, bien formés et familiarisés avec les techniques modernes de gestion. Ils travaillent avec l'étranger et sont regroupés sur l'axe Kénitra-Casablanca (et parfois à Tanger et à Fès). Mais la plupart des dirigeants sont soit des hommes du secteur étatique protégé, souvent arrogants et extrêmement dépensiers, soit des travailleurs acharnés, autodidactes, qui se sont enrichis mais qui continuent à se soucier du sort de leurs concitoyens. Ils sont fiers de leur réussite mais n'acceptent pas les gaspillages. Ils refusent l'assistance des banques et n'utilisent pas les techniques modernes de gestion.

On s'est demandé si le processus de privatisation aurait des effets sur les classes moyennes qui accéderaient, ainsi, au marché financier. Fouad Filali, directeur de l'ONA, a déclaré qu'il s'interdisait « *de participer aux privatisations en cours. Le Maroc a besoin d'entreprises libres et sûrement pas de monopoles* ». Les établissements bancaires marocains et leurs filiales détenues à plus de 20 % de leur capital par les maisons-mères ne peuvent, selon la loi, soumissionner dans les opérations de privatisation. Mais qui achète vraiment les actions offertes sur le marché à cette occasion ? S'agit-il d'hommes de paille du palais, d'anciens groupes de la haute bourgeoisie ou de segments nouveaux de la moyenne bourgeoisie ? On ne peut répondre de manière précise. On sait simplement que 150 000 personnes ont participé à des achats d'actions à la Bourse de Casablanca qui a désormais un chiffre d'affaires quotidien moyen de 50 millions de dirhams.

53 % des acheteurs sont originaires de Casablanca et de la région Centre. Les autres régions sont très peu représentées. Les Marocains de l'étranger ont acheté 23,3 % des actions. La privatisation renforce donc la puissance économique de Casablanca. On sait aussi que 3 765 salariés des entreprises privatisées ont acheté 486 994 actions. Le capital étranger, pourtant sollicité, a peu participé à ces opérations. La part du capital national a été en moyenne de 64 %. Le premier investisseur étranger a été la Suisse avec 12 % des achats d'actions, suivie du Royaume-Uni avec 8,6 %, de la France avec 7 % et des Etats-Unis avec 6,6 %. Mais on s'est bien gardé de faire la moindre enquête sur l'origine sociale des bénéficiaires marocains de la privatisation.

Autour des entreprises qui se sont développées pour l'exportation, de nombreuses microentreprises pratiquant la sous-traitance se sont créées ces dernières années. C'est ce que l'on peut appeler l'économie spontanée, qui n'avait pas été prévue par les plans de développement¹³. Ces nouvelles sociétés ne sont pas toujours enregistrées car elles demeurent le plus souvent familiales.

L'économie illégale fournit environ 40 % de la production. Le travail clandestin est le plus important. Il s'agit de microentreprises non déclarées et qui n'acquittent aucun impôt, patente ou cotisation à la sécurité sociale [25]. Certaines sont spécialisées dans la contrefaçon de produits occidentaux sans paiement de droits, ce qui les oblige à améliorer sans cesse leurs productions, ne serait-ce que pour être crédibles comme dans l'industrie du cuir [26]. Toutes les entreprises des secteurs de la contrebande [27] et de la drogue entrent également dans ce cadre. Les premières approvisionnent le marché marocain et font baisser les prix, les secondes exportent vers l'Europe et rapportent des devises.

Ces évolutions créent néanmoins une société civile qui arrive à limiter le pouvoir de l'Etat. On ne vit plus actuellement au Maroc dans une atmosphère de terreur latente. Les leaders potentiels des oppositions non légales ne sont plus menacés de torture ou de disparition. Des citoyens en arrivent même à demander des comptes à l'administration et à faire condamner, ce qui est vraiment nouveau, des policiers corrompus. Une organisation marocaine des droits de l'homme est désormais très active et défend aussi bien le droit de réunion que celui de remontrance des chansonniers et des humoristes comme Senoussi ou Bziz. Les universités n'hésitent plus à organiser des colloques sur les droits de l'homme ou sur l'éthique islamique et la démocratie. Un ministre-délégué chargé des Droits de l'homme a même été nommé récemment. Des parents de prisonniers politiques vont jusqu'à protester publiquement. La défense des droits des prisonniers, politiques ou de droit commun, et l'amélioration de leurs conditions de détention deviennent donc des préoccupations générales.

Ces démarches ne sont pas sans effets. Les détenus, 46 000 actuellement répartis dans 40 pénitenciers, voient leurs conditions de détention s'améliorer effectivement et leurs droits plus souvent respectés. Mais la promiscuité reste importante (par exemple, on trouve de 18 à 24 prisonniers par cellule à el Jadida en 1995). Par ailleurs, l'alimentation reste très insuffisante, ce qui entraîne des risques de

13. Il s'agit, par exemple, d'un ouvrier qui achète en Europe une machine pour faire les vignettes qui signalent la marque ou la taille des chemises. Il fournit alors à son ancien patron, ou à d'autres, les vignettes nécessaires à des prix inférieurs à ceux des vignettes importées.

contagion. Un détenu coûte en moyenne, en 1995, 11 dirhams par jour. Gale et tuberculose sont des maladies fréquentes dans les prisons marocaines. Très peu de détenus sont scolarisés ou peuvent travailler en ateliers. En tout cas, depuis quelques années, un nouveau regard sur ces prisonniers commence à se faire jour. Des exilés ont pu rentrer au Maroc et des amnisties générales ont été promulguées. Enfin, le bagne de Tazmamart a été rasé, mais les « disparus » sahraouis ne sont toujours pas libérés.

Par ailleurs, des mouvements féministes se sont développés ces dernières années. Des collections de livres de réflexion consacrés aux femmes ont été créés et ont une audience importante, ce qui est exceptionnel dans le monde arabe [28]. Toute cette effervescence laisse entrevoir des changements ultérieurs et des évolutions qui seront très différentes de celles observées en Algérie. Mais, actuellement, le marché de l'emploi n'est globalement pas très favorable pour les femmes. Reste que la présence d'un très grand nombre de femmes dans les filières universitaires peut, dans l'avenir, avoir des répercussions sur leur statut et donc réduire les discriminations à leur égard.

L'apparition de groupes d'intellectuels et d'une presse diversifiée constitue un autre indice de la naissance d'une société civile. Un très grand nombre de revues ou de maisons d'édition fournissent désormais, à des prix abordables, les ouvrages dont les jeunes Marocains scolarisés ont besoin pour leurs études. En effet, les livres en provenance de l'étranger, n'étant pas subventionnés, sont devenus peu à peu inaccessibles.

Le Maroc n'est pas encore un Etat de droit mais l'évolution en cours, depuis 1992, y conduit peu à peu. Est-ce lié à la politique d'ajustement structurel ? Cela semble être le cas, à l'image de la politique qui a progressivement conduit à la mise en place de l'Etat-providence en Europe et qui a été le prix à payer pour y assurer la paix sociale depuis le XIX^e siècle. Il reste donc maintenant à reconnaître officiellement l'existence de « disparus »¹⁴, et à prendre en compte les dommages subis par les prisonniers politiques et les personnes torturées. La solidarité au sein de la société civile doit être renforcée afin que l'on ne se contente plus d'ignorer ou de punir les marginaux sans les aider à se « resocialiser ». Si des efforts ont été réalisés pour les handicapés physiques, la situation est bien différente en ce qui concerne les détenus ou les malades mentaux.

Globalement, la société marocaine s'enrichit, lentement mais sûrement. Si sa croissance démographique naturelle est aujourd'hui d'un peu plus de 2 %, la croissance économique annuelle moyenne a été de 4 % entre 1985 et 1994. Le PIB par habitant a donc doublé en vingt ans. Mais, parallèlement, la politique d'ajustement a échoué au vu du déficit de la balance des paiements qui est à nouveau considérable en 1995, après avoir été maîtrisé jusqu'en 1994. Tant que la croissance moyenne du Maroc ne sera pas d'au moins 7 %, ce qui supposerait le passage à un autre niveau de développement ou à une intégration accrue à l'économie européenne, la réussite sera incertaine.

14. Les « disparus » qui ont été libérés, après plusieurs années de mise au secret, ont aujourd'hui un statut de disparu. Certains perçoivent des allocations, de 5 000 dirhams mensuels, mais n'ont pas reçu d'indemnités pour le dommage subi. Ces personnes attendent toujours la réalisation des promesses concernant leur réinsertion sociale et la délivrance de passeports.

Les inégalités s'accroissent bien que, globalement, la proportion de pauvres se réduise¹⁵ ou que le revenu moyen augmente¹⁶. Il peut donc y avoir croissance sans développement. La dernière enquête nationale sur le niveau de vie des ménages, effectuée en 1990 et 1991, en témoigne, ainsi que l'importance de la mendicité ou le développement de la violence. Celle-ci, surtout juvénile, se déplace des quartiers périphériques vers les centres urbains. La police, devant le développement des nouvelles demandes sociales en matière de droits de l'homme, ne recourt plus à la torture. Désormais, les commissariats et les prisons ne font plus peur. En conséquence, les délinquants semblent plus audacieux. Des bandes, sur le modèle américain, commencent à apparaître et vivent la loi comme une extériorité absolue. La formation de ghettos est possible dans les années à venir. La répression accrue de la contrebande ou du trafic de drogue encourage — et c'est très visible actuellement à Tanger — ce type de dérive.

Le plan d'ajustement structurel devrait donc être complété par un plan d'ajustement social qui pourrait constituer le grand projet de la prochaine décennie. En effet, on constate tout d'abord que l'appréhension de ce plan économique n'a pas été la même selon les différentes catégories sociales. Ceux qui disposaient déjà d'avantages sociaux étaient favorables à ce changement, contrairement aux plus défavorisés. Si les jeunes qui sont instruits acceptent plus facilement que leurs aînés de même niveau d'instruction les ajustements en cours, et donc les changements de valeur qui leur sont associés, ceux qui ne sont pas instruits sont plus hostiles aux transformations que leurs aînés de même niveau. Mais le statut socioéconomique ne détermine pas à lui seul les réactions à la nouvelle politique. L'acculturation, mesurée par le degré d'instruction et l'accès aux médias, joue un rôle central, désormais aussi prégnant que le statut socioéconomique, d'où l'importance de la question de la présence des antennes paraboliques.

Les plus pauvres, surtout des ruraux, devront être aidés soit directement, soit indirectement par une augmentation des rendements agricoles. Les licenciements de salariés, pour des raisons économiques, ne devraient plus se faire sans consultation préalable de leurs représentants. D'autres proposent la mise en place d'opérations « mains propres » au Maroc, en particulier pour l'assainissement de la gestion des entreprises publiques. Mais l'urgence est de fournir des logements décents et surtout des emplois aux jeunes désœuvrés susceptibles de sombrer dans la violence. Un programme de 200 000 logements vient d'être engagé et l'idée d'un droit au logement commence à se faire jour¹⁷. Une politique de

15. Il y a trente ans, 30 % des plus pauvres se partageaient 10 % des revenus globaux ; ils étaient 16,1 % en 1989 et sont 13,9 % aujourd'hui. Les inégalités sont donc maintenant plus géographiques que sociales. La société marocaine, qui pouvait être pensée en termes de lutte des classes dans les années 60 et 70, ne peut plus l'être aujourd'hui. Toutefois, la politique régionale de l'Etat ne bénéficie qu'à ceux qui sont déjà privilégiés. Dans les campagnes, les écarts de consommation entre les plus riches et les plus pauvres s'accroissent [29]. La seule réponse envisagée est de proposer un abattement de 50 % sur les impôts dans les régions les plus défavorisées.

16. Le revenu moyen est passé, en quinze ans, de 3 600 à 6 780 dirhams (en dirhams courants) et le SMIC a été multiplié par 3.

17. Le désengagement de l'Etat a favorisé les initiatives des promoteurs immobiliers. Aujourd'hui 48 % des Marocains sont propriétaires de leur logement contre 37 % en 1983 et la proportion de l'habitat insalubre en milieu urbain est passée de 26 % il y a quinze ans à 14 % aujourd'hui. Ceci signifie que les « bidonvilles » ont été considérablement réduits. L'objectif de construction de 200 000 logements va permettre, en outre, de créer des emplois. Dès à présent, 110 000 logements vont être mis en chantier, 48 000 réalisés par l'Etat et 57 000 par le secteur privé.

mise en place de divertissements bon marché, en particulier dans les petits centres urbains, semble aussi nécessaire. Enfin, la création de syndicats diversifiés de lycéens, plutôt que ranimer l'ancien syndicat UNEM (Union nationale des étudiants marocains), serait aussi importante afin de briser les tentatives d'appropriation entreprises par les islamistes. Tout ce qui peut permettre de pallier la faiblesse de la société civile doit désormais être encouragé.

Un retour aux missions fondamentales de l'Etat, avec sa dimension sociale, est nécessaire. Ceci est parfaitement compatible avec l'extension de l'initiative privée, qui semble être le seul moyen de redonner aux Marocains confiance en eux, alors que cette absence de confiance a eu, jusqu'à présent, des effets néfastes.

D'autre part, la nouvelle constitution de 1992 représente certes un changement, mais encore limité [30]. Le désengagement de l'Etat a, de fait, augmenté le pouvoir des autorités locales. Toutefois, au-delà des nouveaux équilibres entre pouvoirs centraux et pouvoirs locaux, un pays en proie aux transformations multiples et parfois très rapides se doit d'inventer de nouveaux modèles [31].

Ainsi ce plan d'ajustement structurel, essentiellement économique, aura surtout des effets politiques, car le Maroc reste une société où l'économie est dépendante des aléas climatiques. La tâche primordiale, à l'avenir, sera d'assurer l'autonomie de la sphère économique. En fait, le combat pour l'indépendance ne fait que commencer.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] M.S. Saâdi, *Le processus d'industrialisation par substitution d'importations au Maroc*, mémoire de DES, Faculté de droit, Casablanca, 1976 ; Jamil Salmi, *Planification sans développement, évaluation de l'expérience marocaine de planification (1960-1979)*, Les Editions maghrébines, Casablanca, 1979, 334 pages.
- [2] M. A. el Glaoui, « Plaidoyer pour la pêche côtière », *RJPEM*, n° 6, 1979, Rabat.
- [3] L. Jaïdi, *Industrie textile et processus d'industrialisation au Maroc*, éditions de la Faculté de droit, Rabat, 1979.
- [4] A. Berrada, « La politique des bas salaires au Maroc, ébauche d'analyse », *BESM*, n° 157, p. 48-52, Rabat, 1986 ; *id.*, « Fiscalité indirecte, pouvoir d'achat et accumulation du capital », *Al-Asas*, n° 52, 53 et 54, mai, juin et juillet 1983, Salé.
- [5] Aziz Lahlou, *Emploi et inégalités au Maroc*, Les Editions maghrébines, Casablanca, 1985.
- [6] Ahmed el Midaoui, *Les entreprises publiques au Maroc et leur participation au développement*, Afrique-Orient, Casablanca, 1981 ; Abdelaziz Jazouli, « Variations d'un thème majeur : les entreprises publiques au Maroc », *Maroc-Europe*, n° 2, 1992, p. 195-224, Rabat.
- [7] Habib el Malki, *L'économie marocaine, bilan d'une décennie, 1970-1980*, éditions du CNRS, Paris, 1982.
- [8] M. Germouni, *Essai sur les problèmes de l'engineering et de la technologie au Maroc*, éditions de la Faculté de droit, Rabat, 1978.
- [9] Ahmed Darouich, Mohamed Chiguer, Abdelkader Berrada, *Etudes sur le secteur industriel au Maroc*, al-Maârif al-Jadida, Rabat, 1988 ; collectif, *Etat et développement industriel au Maroc*, Les Editions maghrébines, Casablanca, 1982.
- [10] Rémy Leveau, *Le Fellah marocain défenseur du trône*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1976 (réédition, même éditeur, collection « Références », 1985).
- [11] Pour les données relatives aux déséquilibres croissants, Abdellatif Aqallal, *La balance marocaine des paiements*, Imprimerie de Fédala, Mohammedia, 1988.

- [12] La croissance du déséquilibre financier est analysée par Jamil Salmi, *Planification sans développement, évaluation de l'expérience marocaine de planification (1960-1979)*, Les Editions maghrébines, Casablanca, 1979.
- [13] Mohamed Bedhri, *Privatisation et réforme des entreprises publiques dans les pays de l'UMA*, Afrique-Orient, Casablanca, 1991 ; Jean-Philippe Bras, « Les privatisations au Maroc », *Revue française d'administration publique*, n° 59, juillet-septembre 1991, Paris ; Ahmed Bouachik, *Les privatisations au Maroc*, Morocco Printing and Publishing Co., Rabat, 1993.
- [14] M. Elktiri et M. Akesbi, *La réforme de la fiscalité marocaine à l'heure de l'ajustement structurel*, Toubkal, Casablanca, 1987.
- [15] Fatima Sbihi-Benkhadra, « La démonopolisation de l'OCE », *RMFPE*, n° 6, 1990, Casablanca.
- [16] Voir Chaouki Benazzou et Tawfik Mouline, *Panorama économique du Maroc 1985-1990*, al Maârif al-Jadida, Rabat, 1993.
- [17] Voir *Analyses et tendances démographiques au Maroc*, CERED, Rabat, 1986.
- [18] Abderrahim el Badaoui, *Chronique des années de crise, l'économie marocaine entre conjonctures et structures*, Editions affaires communales, Casablanca, 1989.
- [19] Conseil national de la jeunesse et de l'avenir, « Etre jeune au Maroc », *Jeunesse et avenir*, n° 3, décembre 1994, Rabat.
- [20] Moha Khettouch, *La recherche agronomique, évolution, fonction*, INRA, Rabat, tome 1, 1990.
- [21] S. Ouattar et T. E. Ameziane, *Les céréales au Maroc, de la recherche à l'amélioration des techniques de production*, Toubkal, Casablanca, 1989.
- [22] Najib Akesbi et Driss Guerraoui, *Enjeux agricoles*, Le Fennec, Casablanca, 1991.
- [23] S. Leymarie et J. Tripier, *Maroc : le prochain Dragon ?*, Eddif, Casablanca, 1992.
- [24] Abdelkader Berrada, Mohamed Chiguer et Ahmed Darouich, « Le grand capital privé marocain (éléments de réflexion) », *Al-Asas*, n° 49, février 1983, p. 32-41, Salé ; Saïd Mohamed Saâdi, *Concentration financière et formation des groupes économiques privés marocains*, thèse de doctorat de sciences de gestion, Paris-Dauphine, 1983.
- [25] Mohamed Salahdine, *Les petits métiers clandestins*, Eddif, Casablanca, 1988 ; Omar Mounir, *Parole de charlatan*, Eddif, Casablanca, 1992.
- [26] Omar Akalay, *Un regard sur l'économie marocaine*, Wallada, Casablanca, 1991.
- [27] Mohammed Chiguer, « Marché de change et comportement de l'entrepreneur : cas de la région économique de l'Oriental marocain », dans *L'investissement et le développement socioéconomique dans la région de l'Oriental* (ouvrage collectif), Oujda, 1987.
- [28] Par exemple, Ghita el Khayat, *Le Maghreb des femmes, les femmes dans l'UMA*, Eddif, Casablanca, 1992 ; ouvrage collectif (sous la direction de F. Mernissi), *Femmes partagées, famille-travail*, Le Fennec, Casablanca, 1988 ; Abdessamad Dialmy, *Sexualité et discours au Maroc*, Afrique-Orient, Casablanca, 1988 ; ouvrage collectif (sous la direction de Aïcha Belarbi), *Corps au féminin*, Le Fennec, Casablanca, 1991 ; ouvrage collectif (sous la direction de F. Mernissi), *Femme et pouvoirs*, Le Fennec, Casablanca, 1990 ; ouvrage collectif, *Femmes et violences*, Friedrich Ebert Stiftung et Pumag, Marrakech, 1993 ; Fatima Mernissi, *Sultanes oubliées*, Le Fennec, Casablanca, 1990 ; *id.*, *Chahrazad n'est pas marocaine*, Le Fennec, Casablanca, 1991 ; Aïcha Belarbi, *Enfance au quotidien*, Le Fennec, Casablanca, 1991 ; etc.
- [29] Voir Ahmed Trachen, *Développement et dynamique de l'inégalité*, Economica, Paris, 1985.
- [30] Saïd Tangeaoui, *Les entrepreneurs marocains, pouvoir, société et modernité*, Karthala, Paris, 1994.
- [31] Abdelali Benamour, *Le Maroc interpellé*, Eddif, Casablanca, 1993.